



Le lien CGT Canon N°31

Mutuelle-Prévoyance

Touche pas au Grisbi...



Canon France n'arrivant pas à générer du Cash, la Direction a décidé de faire main basse sur le magot de la Mutuelle et Prévoyance.

En effet, après 4 années d'existence, ce contrat est bénéficiaire d'1,2M€. Cet excédent est lié à la vigilance de **tous** les salariés qui font preuve de responsabilité en maîtrisant mieux le coût de leurs soins de santé.

Depuis des années vos délégués CGT Canon demandent en vain que cet excédent puisse bénéficier à **TOUS** les salariés en augmentant ponctuellement la prise en charge des frais optique et des prothèses dentaires et auditives. La Direction ne nous a que partiellement entendu sur ce sujet...

Elle projette de puiser dans cette réserve pour diminuer la cotisation des Cadres, arguant que ceux-ci payent trop !

Cet argument démagogique ne trompera personne mais le pire n'est pas là.

En effet, en diminuant les cotisations des cadres, la Direction met 55% (part Patronale) dans sa poche.

De quoi se refaire une trésorerie à bon compte et améliorer les résultats de Canon sur les deniers de certains salariés, ceux-ci ont fait des efforts sur la maîtrise des coûts ou pire, se sont privés de soins.



Ceci est donc une manipulation comptable qui cache un renflouement de trésorerie.

Vous trouverez ci-après un exemple chiffré pour illustrer notre propos :

Pour une réduction effective mensuelle de 50€ (soit part salariale 45%) pour les Cadres, la Direction met donc dans ses poches, 61,1€ correspondant au 55% de la part Patronale quelle ne payera plus.

Soit : 61,10€ X 12 = 733 x 700 cadres = 513.100€. Merci qui ?

Ainsi, la réserve que les salariés ont contribué à accumuler depuis 4 ans ira pour moitié dans les caisses de Canon et dans un an cette réserve sera épuisée, retour à la case départ.

Ce sont les petits salaires qui vont contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des Directeurs. Un bon esprit de paix sociale de la part de la Direction de CANON. Certains apprécieront.